



Dossier de presse - 2009

REHABILITATION DANS LA CONSTRUCTION

Un métier noble voué à la réhabilitation

La protection et la restauration du patrimoine architectural français par des travaux de réhabilitation et de consolidation des structures anciennes incarnent la vocation de TAC depuis maintenant trente-cinq ans.

Forte de cette longue expérience, l'entreprise a mis au point des techniques toujours plus pointues et plus fiables, qui se révèlent très opérantes, à l'heure où la réhabilitation des bâtiments est à l'ordre du jour. L'air du temps est à la rénovation globale, comme en témoignent les dernières réglementations et les projets qui fleurissent un peu partout en France.

Le cœur du métier de TAC est avant tout le traitement, la restauration et le renforcement des bois, poutres et structures ; la consolidation des bois anciens est obtenue à l'aide d'un complexe résines époxydiques/métal ou composite.

Mais l'entreprise œuvre aussi à la restructuration et au renforcement des bétons, à l'assèchement des murs et à l'arrêt des pénétrations d'eau, pour un objectif de réhabilitation globale des structures bois et du gros œuvre.

Aujourd'hui, TAC est capable de répondre à toutes les exigences de la réhabilitation, travaillant dans tous les sens d'un bâtiment à restaurer et à consolider, en vertical, comme en horizontal (planchers) dans la plus grande rigueur, rapidité et fiabilité d'exécution.

L'Académie d'Architecture a décerné à la société TAC une Médaille d'Argent des Entrepreneurs et Dirigeants d'entreprise pour sa compétence professionnelle dans le domaine de la réhabilitation lors de la cérémonie du 10 juin 2008 à la Cité de l'Architecture et du Patrimoine.

Une entreprise de tradition et d'avenir

TAC, qui a su évoluer dans un contexte réglementé et exigeant, a aujourd'hui en mains tous les atouts pour concilier tradition et modernité et participer pleinement à l'avenir de la réhabilitation en France.

Créée en 1973 par André Pachet, et aujourd'hui dirigée par son fils Jean-François, l'entreprise familiale tient à le rester pour préserver la qualité des relations entre les hommes du réseau TAC, mais aussi sa grande proximité avec les charpentiers, qui avec les architectes, les syndicats d'immeubles, les communes, constituent son cœur de clientèle.

A l'origine, son savoir-faire a été pensé pour répondre aux besoins des charpentiers, qui pour réhabiliter charpentes et poutres, souhaitent confier le traitement des bois à une entreprise qualifiée et certifiée.

Ses activités se sont ainsi naturellement développées vers le renforcement structurel des bois par les procédés complexe bois/résine/éléments porteurs métal, et par la mise en place de matériaux composites.

De telles techniques sont mises en œuvre dans le cas de bois détériorés par des insectes à larves xylophages, des termites ou des champignons, et plus encore lorsque la résistance d'origine des éléments porteurs s'avère insuffisante ou affaiblie.

Ces traitements préventifs et curatifs ont été conçus pour se fondre à l'harmonie environnementale et à l'esthétisme du bois, répondant ainsi aux exigences des architectes ou des villes, dictées par leur politique de préservation du patrimoine.

La parfaite maîtrise de ces techniques d'injection et de renforcement ont aussi développé le traitement des remontées capillaires, source de désordres innombrables dans les constructions. TAC procède au blocage des remontées capillaires par des injections de résines.

Un expert reconnu sur le marché

En évolution constante depuis une dizaine d'années, TAC SA a réalisé en 2008 un chiffre d'affaires de 7,5 millions d'Euros et emploie 80 personnes réparties entre le siège social francilien et les sites régionaux. Historiquement, TAC intervient plus particulièrement dans la moitié Nord de la France.

A la pointe des techniques et des normes de qualité, TAC SA tient aujourd'hui une place très prépondérante sur le marché du traitement et du renforcement des structures bois à l'aide de résine. Un marché, dont les impératifs très pointus techniquement, exige des intervenants une grande expérience et expertise.

LA MAITRISE GLOBALE DES PROCESS

Tout est aujourd'hui géré et contrôlé de A à Z par les ateliers de TAC, sans aucune sous-traitance pour offrir aux maîtres d'œuvre et à l'ensemble des décideurs toute confiance et sécurité dans leur acte de restaurer.

TAC affirme une volonté de traçabilité des produits et des chantiers et une maîtrise complète de l'ensemble du process de fabrication des matériels de consolidation ; la qualité des résines utilisés, les quartz entrant dans leur composition, etc.

TAC dispose d'ateliers pour la charpente traditionnelle, avec le département bois, le parc de machines avec raboteuse dégauchisseuse, radiale, aspiration, et plus récemment les structures métalliques de renforcement.

Le développement des ateliers

Les travaux impliquant des pièces métalliques découpées, soudées et travaillées nécessitaient la création d'un nouvel atelier de fabrication des structures métalliques (mise en place en 2007, et en partie subventionné par la Cramif) pour sécuriser le travail de l'amont à l'aval.

Le contrôle de la qualité du métal, le contrôle des soudures, le contrôle du grenailage offrent une meilleure surface de collage, jusqu'à la livraison des produits.

Un pont roulant a été installé pour amener le métal, le transporter, le stocker et le déposer sur la table de travail en toute sécurité.

Lors des opérations de soudure, toutes les vapeurs et les poussières toxiques sont totalement éliminées par une aspiration puissante.

Toutes les opérations de découpe du métal sont ainsi optimisées, notamment la découpe plasma, qui consiste à produire un arc électrique pulsé par le l'air comprimé qui offre précision et rapidité d'exécution, jusqu'à 40 mm d'épaisseur de métal.

TAC s'est aussi doté d'une importante unité de sablage, réalisée sur mesure pour l'entreprise, unique en France, avec ses 4 mètres de longueur. Avec l'aide de la Cramif, un système de recyclage de la grenaille a notamment été mis en place ; son circuit spécial permet de réduire les nuisances sonores (générant 75 dB).

Un devoir d'études et de conseil

La même rigueur dans la méthodologie de travail est apportée à tous les travaux, qu'il s'agisse de maisons individuelles, d'appartements, de salles polyvalentes ou de monuments historiques.

L'entreprise est capable de répondre à toutes les exigences de la réhabilitation, à la complexité des travaux interdépendants, à la mise en conformité des ouvrages existants, dans le respect des dernières normes en vigueur. Les diverses pathologies des bâtiments et les symptômes qui en découlent n'ont plus de secret pour TAC.

TAC dispose aujourd'hui de son propre bureau d'études qui apporte conseil aux acteurs de chaque projet, les épaulant jusqu'à la réalisation finale du chantier. TAC s'appuie aussi pour certains chantiers sur l'expertise mixte du bureau d'études ERIBOIS (dirigé par Alain Comparot), et du bureau d'études ECSB.

Un contrôle continu de la qualité et de la sécurité

Dès 1991, l'entreprise a réalisé une série d'essais au CEBTP sur la technique du renforcement des structures bois par la résine ; ces essais ont permis de mettre au point un Cahier des charges, validé par Socotec en 1996, puis modifié à la suite de nouveaux essais effectués au CEBTP en 1999 pour étendre la gamme des résines. De la même manière un Cahier des charges concernant l'assèchement des murs a été validé.

En 2003, TAC a fait intervenir, à l'initiative des Monuments Historiques, le Laboratoire de Rhéologie de Bordeaux pour des essais de durée de vie de poutres renforcées par des goujons collés.

TAC est aussi certifié par le FCBA pour le traitement des bois. Depuis quelques années, l'entreprise dispose aussi de la qualification Qualibat « charpente » ; « traitement des bois » ; « Charpente confirmée » ; « Renforcement de structures bois » et « Assèchement ».

Une garantie décennale et une responsabilité civile décennale (RCD) sont délivrées selon la nature des travaux réalisés ; offrant un niveau de garantie et une couverture en termes d'assurances nettement supérieures au marché.

TAC est un adhérent et un « Partenaire Officiel Charpente, Menuiserie, Parquets » de la FFB CMP (Fédération Française du Bâtiment-Charpente Menuiserie Parquets).

Depuis 2004, et avec l'appui du Comité d'Hygiène et de Sécurité, l'entreprise conduit une démarche de progrès avec l'OPPBTP pour améliorer l'organisation et la sécurité sur ses chantiers. Elle assure la formation permanente du personnel ; offrant sur le terrain les meilleures compétences pour évaluer les possibilités et les réactions des matériaux traités.

A noter, un nouveau syndicat réunissant les entreprises de renforcement de bois vient d'être créé au sein de la FIBC (Fédération des Industries du Bois Construction), agréé par le FCBA pour le renforcement des structures bois auquel TAC adhère et participe activement pour développer encore la qualité du métier.

Des hommes de rénovation

Au rythme de 3 000 chantiers réalisés chaque année en France, de nombreux sites ont déjà bénéficié du talent bien spécifique des hommes de TAC, des hommes formés en permanence aux dernières avancées et réglementations techniques, des hommes aguerris, car il faut bien une bonne dizaine d'années dans le réseau pour devenir un homme de rénovation à part entière.

TAC ne pratique jamais de sous-traitance et s'appuie exclusivement sur son savoir-faire « maison » acquis au fil des chantiers et des expériences. Issus du bâtiment, hommes de terrain, les commerciaux et les professionnels sur les chantiers bénéficient d'une formation permanente continue, bien au-delà de l'obligation légale.

C'est la simple volonté de bien faire son métier, de rendre toute sa noblesse à l'acte de réhabilitation, d'être à l'écoute de tous les acteurs du projet.

L'organisation fortement décentralisée et la responsabilisation des délégués sur les dix secteurs géographiques contribuent à faire vivre cet état d'esprit. Chaque responsable régional est en réseau informatique avec le siège, pour une meilleure efficacité de travail, et pour un contrôle et une validation des données en temps réel. Chaque équipe d'applicateurs dispose d'un véhicule technique équipé de tous matériels nécessaires à l'exécution des travaux.

Enfin, pour plus de rapidité d'intervention, et de proximité avec ses clients, TAC implante progressivement des dépôts ateliers pour desservir toutes les régions d'intervention ; au-delà du siège de Chilly-Mazarin (Essonne), à Beauvais dans le Nord, à Malestroit (près de Vannes) en Bretagne, à Pithiviers aux confins de la Seine-et-Marne et du Loiret.

Des références de prestige

Parmi les chantiers prestigieux, conduits par la Direction des Monuments Historiques, qui sont devenus des références pour TAC, on peut citer **le château de Rambouillet, le dôme et la salle des plans reliefs des Invalides, le château de Versailles, les arcades du Capitole de Toulouse, l'Hôtel Matignon, le Sénat, les Magasins Généraux, Le Louvre, et plus récemment, la Chapelle Nord Est de l'Eglise Saint Sulpice, l'Hôpital du Val de Grâce, la Chapelle de la Salpêtrière, l'Ecole des Beaux-Arts de Rennes, la Cathédrale d'Amiens, l'Abbaye de Valloires, des appartements parisiens de prestige Quai Bourbon ou Place des Vosges ou bien encore le Château des Ducs de Bretagne.**

Service de presse : Patricia Desmerger

Campagne : 34 rue des Bourdonnais - 75001 Paris

Tél. 01 42 02 45 44 - 06 07 47 34 77 - patricia.desmerger@orange.fr